

LES ASSOCIATIONS DE PROPRIETAIRES (ASL, AFUL, AFU ...) : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Objectif pédagogique et opérationnel

Connaître les spécificités juridiques et administratives de l'organisation des ensembles immobiliers

Public

Directeurs de cabinets – Gestionnaires et leurs collaborateurs
Juristes en droit immobilier

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Exposés et mini cas pratiques
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Pré requis

Aucun

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Durée – Modalités

2h00 – Distanciel synchrone (classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. LE CONTEXTE DANS LEQUEL ON RENCONTRE DES ASSOCIATIONS SYNDICALES DE PROPRIETAIRES ET DES ASSOCIATIONS FONCIERES URBAINES

Les lotissements
Les ensembles immobiliers complexes
Les divisions en volume...

2. LES CARACTERISTIQUES JURIDIQUES DE CES ASSOCIATIONS

Les différents types d'associations
La législation applicable à ces d'associations
Le patrimoine propre
Le cahier des charges / Les statuts
Les mutations de propriété en association syndicale

3. LEUR FONCTIONNEMENT

L'organe représentatif des propriétaires
La constitution de l'assemblée et la spécification
La primauté des statuts
Organe représentatif des propriétaires : le syndicat
Les relations avec les copropriétés membres
Les spécificités des associations autorisées
Quid des équipements collectifs (atrium, espaces verts, voirie...) ?

4. LES ASPECTS COMMUNS A TOUTES CES ASSOCIATIONS ET UNIONS

La comptabilité
L'imputabilité des charges
L'approbation des comptes
Les commissaires aux comptes
Les spécificités des associations autorisées

Une attestation de participation conforme au décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier sera remise à chaque participant